L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Journal. No 73 rue du Che... Rue

NOUVELLE-ORLEANS.

DIMANCHE 21 OCTOBRE 1883.

BIBLIOGRAPHIE.

Louis XIV et Strasbourg.

Sous ce titre M. A. Legrelle, docteur ès lettres, nous adresse un volume de 300 pages environ, et qui assurément est digne de la plus sérieuse attention et ne manquera pas d'ajouter au renom d'écrivain que s'est déjà conquis l'auteur. Ce travail a nécessité des recherches à l'infini, recherches pourvulées aux bonnes sources, coordonnées avec méthode, et présentées avec l'habileté d'un avocat décidé à faire triompher sa cause.

Cette cause, on le devine sans peine, c'est la défense de la politique de la France contre les accusations au moins étranges de la part de l'Allemagne au sujet de la possession de l'Alsace et de Strasbourg.

Nos lecteurs le savent, c'est là une des questions les plus controversées de l'histoire du dix-septième siècle. Elle se dresse comme un prestige de haine et de lutte, dès l'an 1648, à la date de ce fameux traité de Munster (Westphalie) qu'avait préparé le génie de Richelieu, dont l'astuce de Mazarin devait profiter, et qui calma un moment la tempête de de la Guerre de Trente Ans.

A cette époque Louis XIV avait dix ans environ, et quand ces graves négociations soulevaient autour du royal enfant tant et tant de passions, il ne se doutait guère que, 33 années après, il transbordait aussi de son épée cet autre grand gordien.

L'ouvrage de M. Legrelle a des proportions trop étendues pour qu'il nous ait été permis de le lire tout entier et avec l'attention qu'il commande avant d'écrire cette rapide appréciation. Mais en le parcourant rapidement, on y trouvera rencontré érudition, lucidité, et la bonne foi d'un travailleur et d'un analyste, arrivé à ces conclusions après de profondes méditations.

A côté du savoir, à côté de l'écrivain qui choisit avec tant ses autorités, qui les groupe intelligemment, nous trouvons un patriote chaud, enthousiaste, qui souffre encore, qui souffre immensément du cruel détachement de 1871, dont le front en-brûle toujours.

Il est dans certaines pages de ce volume de véritables cris de douleur, des révoltes d'orgueil national, se mêlent des deux chères sœurs perdues, de cette détestable rançon de créatures humaines stipulée à la rançon d'or. Et, en attendant la revanche que tout Français juge inévitable, fatale, que beaucoup rêvent même prochaine, en attendant, disons-nous, cette revanche, dont la vision a vu le commencement d'apaisement, de consolation, M. Legrelle, bien armé pour le débat, plaide le droit; trouve dans le traité de Munster ce Westphalie les titres de la France à l'indépendance sur deux villes et un même sur Strasbourg, ville libre et impériale, républicaine ayant son autonomie, son immédiateté, comme on disait alors, tout en s'appuyant sur la protection de l'Empire.

L'auteur de *Louis XIV et Strasbourg* juge que la concession du Landgravia de Strasbourg, que l'article 87 du contrat solennel signé le 24 octobre 1648 par Louis XIV, l'empereur Ferdinand III et les princes de l'Empire, était une reconnaissance entière, incontestable de la suprématie de la France sur toute une région, sans exception; région qui, d'ailleurs, origine par'ant, paraît devoir être une possession de la France bien plutôt qu'une possession de l'Allemagne.

Reconnaissance aussi évidente, pense un groupe d'historiens que celle qui avait trait aux Trois-Evêchés (Toul, Metz, Verdun) à Philisbourg, à Pignerol. Comment donc la France qui tenait une clé du Piémont, aurait-elle renoncé à la clé de l'Allemagne!

Nous le répétons, l'accord est loin d'être parfait sur ce sujet. M. Legrelle y fait jaillir certainement de la lumière, mais néanmoins le différend durera longtemps encore.

Nous ne craignons pas de l'avouer, nous n'avons jamais eu qu'une admiration fort tempérée pour Louis XIV, Louis-le Grand. Grand, conquêtes pervant, dans la première partie de son règne, si vous le voulez; mais singulièrement amoindri dans la seconde, où, sauf quelques actes, comme par exemple où il s'écria un jour que, plutôt que de céder devant les ennemis de la France, il irait se faire tuer à la tête de sa noblesse—il eût pour refuge et pour cette la table et les maisantes amours de Mme de Maintenon. Un Vitellius dans un Bourbon.

Celui qui se faisait complaisamment appeler le Roi-Soleil, aurait, à notre sens, mieux mérité l'appellation de Roi-Lune. En effet, ce n'était point de lui que venait la lumière. N'était que le reflet ou plutôt le foyer éblouissant de ces soleils vivants qui flamboyaient près de lui, et auxquels le destin semblait avoir donné rendez-vous autour du monarque heureux entre tous. Oui, heureux entre tous, le successeur de Charlemagne de Scarron; et d'autant plus que son tempérament était tout d'égoïsme. Si bien qu'il demeurait presqu'impossible devant le spectacle de la mort qui fauchait impitoyablement au sein de sa famille; qui lui enlevait un à un tous les siens, qui toujours et toujours faisait le vide autour du père et de l'aïeul. Il contemplait, l'œil sec, toutes ces croix, tous ces deuils; la veuve Scarron avait pétrifié ce cœur. Il y a de ces femmes là aussi.

Non, jamais nous n'avons reconnu la grandeur qu'on accorde à ce personnage auquel on fit crédit du génie de son prestige cortège; à ce roi ineffaçable qui, à peine parvenu au trône, souffletait la patrie en entrant en campagne, ventre à cheval, cravache en main. Un jour devait luire où, pour achever la soumission d'une ville qui était on n'était pas sienne, il s'autoriserait du traité de Munster par lequel catholicisme, luthéranisme, calvinisme étaient admis sur un pied d'égalité; et cependant, oubliant de la haute leçon contenue dans cette convention, et quatre années, à peine après, la soumission bien définitive de Strasbourg, ce souverain grisé, affolé par la funeste faveur, devenue scortement sa femme, commettait le crime de la révocation de l'Edit de Nantes; commandait ses autres la massacre de la St-Barthélemy, massacres à cheval sans-là, qu'on nomme les dragonnades, les conversions dragonnes, les missions bottées, et un peu plus tard, se faisait le brûleur révolutionnaire du Palatinat. Sanglantes gaîtés de la Maintenon.

Mais enfin le coup de force par lequel le ministre Louvois et le marquis de Montclar réunirent irrévocablement Strasbourg à la France, et mirent fin aux tiraillements d'une situation traînante, mal définie, finance entant une puissance, a ses partisans comme il a ses adversaires. Il était en raison d'être, même en admettant que ce fût là, ainsi qu'on l'a souvent écrit, "une conquête injuste de la paix." Il fallait irrévocablement, fatalement, que Strasbourg fut française ou allemande, et Louis XIV ne pouvait pas avoir l'idée de se plier près en Alsace par l'Allemagne, de ces canons allemands perpétuellement braqués sur la France. Il se résolut donc à l'acte énergique de 1681, dont vient de venir (23 octobre) le 202ème anniversaire, et ce coup de force fit assurément que devancer l'Allemagne.

Quant à la question de droit par, notre bar n'est nullement de la débattre ici; ni le temps ni l'espace dont nous disposons ne nous le permettraient. Et à quel bon, d'ailleurs! Forté aujourd'hui est sur ce terrain le débat nous paraît stérard, stérile. Nous ne voulons donc nous préoccuper ici ni du traité de Westphalie, ni de celui de Francfort, ni de 1648, ni de 1871.

Au-dessus de toutes les combinaisons, de toutes les ornades, dirons-nous, de la diplomatie, plane, et à des hauteurs infinies, la question humaine et sacrée des nationalités. Les populations ne sont plus une propriété que l'on cède, ainsi, par quelques lignes de protocole, transporter d'un maître à l'autre, comme un troupeau de bœufs. Ce n'est pas par le traité de Westphalie, ni par celui de Francfort qu'on dispose de Strasbourg et d'un pays. Les idées d'émancipation, de libéralisme, de justice ont fait chemin; les peuples sont désormais à ceux auxquels ils veulent bien se donner.

On peut un instant contenir ce courant, mais tôt ou tard il reprend sa force, son irrésistibilité; et il engloutit, sans pouvoir en laisser de trace, ceux qui comptaient la faire de le maîtriser. L'abîme se creuse, se referme sur les insensés et le nouveau reprend sa marche dépendu. Arrière donc les critiques d'un passé que ce siècle rejette définitivement! Arrière ces sophismes, ces ruses, ces fraudes barbares; arrière Munster et Francfort! Quoi qu'en aient décidé les stupides députés de la guerre, l'Alsace est Strasbourg appartiennent.

Il y a là tout un peuple éminemment sympathique qu'on lui indigo en le privant d'un maître à l'autre; il y a là des hommes vaillants, dont la dignité se révolte également, dont la pensée énectienne, s'agite à toute heure, à toute seconde. Ces gens laissent, le travail naval qui se poursuit chez eux, n'en est pas moins vivement, actif, menaçant. Ils s'interrogent, ils se demandent si j'ne vois pas tous les droits, si l'on n'oublie pas Dieu lui-même, quand on les livre ainsi qu'une inerte marchandise, à un maître détesté.

C'est aujourd'hui une protestation sérieuse, courageuse, qui sait ce que ce sera demain..... Comme la Lorraine, l'Alsace est tourmentée par cette fièvre de la dignité humaine. Cette colère qui la brûle, se transmet dans le sang, de génération en génération, et quand l'heure inévitable du soulèvement aura sonné pour ces populations si héroïques, si touchantes, si intéressantes, quand elles auront fait entendre le tocsin de la révolte, rien ne les arrêtera dans cet élan d'émancipation, d'indépendance. Elles ne hésiteront, elles puniront. Ce sol est ensemencé de fureurs, que les larmes répondant chaque jour. *Super Aumias Babylonis.*

Les tempêtes semées par un député Autonne sont plus puissantes, croyez-le bien, que les pro-consuls Mantecaffol, les complaisants par milliers. Le coup de foudre grondera, frappera, et un ciel calme et pur brillera de nouveau sur l'Alsace et la Lorraine fondues dans la nationalité qu'elles se sont choisie.

Nous aimerions à citer de nombreuses pages du livre de M. A. Legrelle, mais nous devons nous borner au passage suivant, l'entrée de Louis XIV à Strasbourg, le 23 octobre 1681:

"L'entrée de Leurs Majestés eût lieu le lendemain 23. Louvois, dès dix heures, veillait dans Strasbourg avec un soin minutieux à ce que tout s'achevât bien. Assurément aux ordres donnés. Une tente avait été élevée la veille au delà de la porte des Bouchers, à cent pas de la dernière barrière. Ce fut là que les dignitaires de la République attendirent l'arrivée de la Cour, qui avait dîné à Fegersheim, et fit son apparition vers les trois heures. M. de Chamilly présenta à Louis XIV les chefs en même temps que les clefs de la cité. Le "Magistrat", qui contenait le Roi, la Reine, le Dauphin, la Dauphine, ainsi que le duc et la duchesse d'Orléans.

"Leurs Majestés se rendirent à l'hôtel de Dberlach, faute d'un logis mieux approprié. Mais à peine le Roi avait-il mis pied à terre qu'il monta à cheval avec le Dauphin et plusieurs grands personnages pour aller inspecter sans retard ce dont il avait été si souvent question à Saint-Germain, et surtout, la citadelle naissante à laquelle travaillaient déjà Vauban et l'ingénieur de Lesson. Le soir, les maisons furent illuminées et les habitants placèrent à leurs fenêtres des lanternes sur lesquelles on avait peint les armes royales avec les mots: *Vive le Roi!*

"Le matinée du vendredi 24 fut consacrée à un *Te Deum* d'actions de grâces exécuté dans ce vieux *Dom* en grès rose, sur la façade duquel les statues de Clovis et de Dagobert semblaient souhaiter la bienvenue à leur glorieux successeur. Au mail du portail, le prince-évêque attendait le Roi, paré de ses habits pontificaux, qu'il relevaient des paroles de perles et de diamants. Tandis que le clergé faisait espalier sur deux rangs à l'intérieur de l'édifice, François de Fürstenberg adressa à Louis XIV une harangue dans laquelle, après s'être comparé à Moïse, au vieillard Siméon, il rappela la part que les premiers rois des Francs avaient eue à la construction de la cathédrale. Le roi et la reine portèrent alors leurs pas vers le chœur, où tous deux prirent place sur un fauteuil en velours rouge. La plupart des princes du sang et le cardinal de Bouillon s'assirent à leur droite, les dames de la Cour à leur gauche. On remarqua beaucoup que le Roi, tout en écoutant le discours de l'évêque, avait tenu sa crosse, et s'appuyait sans une certaine action pour ainsi-mandre d'investiture par la crosse, par l'anneau pareille à celle que les Empereurs avaient faite si longtemps."

Mais le souverain détrompa lui-même ceux qui avaient cru à une arrière-pensée de sa part. Mgr de Fürstenberg pensait très bien, il s'était tout simplement un peu appuyé à sa crosse en se penchant vers lui. L'après-midi, Louis XIV passa le Rhin et visita Kehl, ainsi que les travaux de la citadelle qu'il avait à peine entrevus la veille.

"Les réceptions officielles eurent lieu les jours suivants, et donnèrent fort à faire à Pintendoctear des ambassadeurs, M. de Bonneuil. Outre les membres de la haute aristocratie allemande attirés par les Fürstenberg, et parmi lesquels se distinguaient, avec le prince de Nassau, et le baron de Wangen, un Lowenstein, un Salm, un Roeyurn, un Lerchenfeld, un Elsenheim, plus d'un prince ou d'un principicule d'outre-Rhin se fit un devoir de venir lui-même fâlicter le tout-puissant monarque et se concilier sa faveur. Le prince de Veldenoz, qui avait fait depuis peu sa paix avec le Roi, l'avait précédé dans la ville. Le "marquis de Doarlach se donna l'honneur d'aller saluer à Strasbourg Sa Majesté Très Chrétienne et conserva chaudement le souvenir des grâces qu'il en avait reçues." L'Electeur Charles, lui, se contenta de dépêcher un sien lieu et place son grand écuyer, le comte de Sayn et Wittgenstein, porteur d'un billet des plus cérémonieux. L'Electeur de Trèves n'envoya son délégué, M. de Leyen, qu'à Metz, pour assurer le Roi de ses respects, mais celui de Mayence, bien qu'en même temps Directeur de l'Empire, se fit représenter à Strasbourg par l'un de ses familiers, M. de Bicken, issu des plus grandes familles de l'Electorat et gouverneur de la province d'Eichsfeld. M. de Bicken, après avoir remis sa lettre de complimente, revint tout à coup demandé de qu'il avait cru entendre et reçu. Le duc de Wirtemberg et Frédéric-Charles, administrateur du duché où nom de son neveu en bas âge, ne osèa à personne le soin de "confirmer de bouche les marques qu'il avait déjà donnée de son affection au service de Roi." La Chambre Impériale de Spire elle-même fit déposer une adresse à Louis XIV et une autre à Louvois, afin de leur témoigner les sentiments de vénération, de dévouement et de gratitude dont, on ne sait trop pourquoi en vérité, elle se sentait pénétrée à l'occasion de la prise de Strasbourg. Des princes étrangers, ce qu'on comprend mieux, figurèrent par procuration à ce Congrès improvisé. Un ambassadeur du duc de Mantoue, s'y coudoya avec un envoyé du roi de Pologne. Un autre diplomate, l'évêque de Beauvais, qui revenait d'une ambassade extraordinaire en ce lointain pays, traversa précisément Strasbourg au moment où le Roi s'y trouvait, et put, sans aller plus loin, lui rendre compte de sa mission. Ce n'était pas le seul prélat qu'on y vit, car l'archevêque de Reims accompagnait le cardinal de Bouillon, ainsi qu'un orateur illustre, Fléchier, aumônier de la Dauphine.

"Le jour même de la capitulation, quarante bateaux chargés de matériaux étaient arrivés de Brisach. Louis XIV, dit M. Rank, "ne fit des lors admirer personnellement des Allemands, en se montrant lui-même partout et en laissant partout des instructions dont l'exécution commençait le lendemain." Jusqu'à trois mille terrassiers furent embauchés incontinent, on qui permit de répandre au pays d'argent français parmi les gens sans si maltraités par les précédentes guerres. Le 26, il y eut une revue générale des troupes présentes, qu'on évalua à une quinzaine de mille hommes. Avant le départ, qui s'effectua le 27, mademoiselle Fricasan, en présence de la Reine et de la Dauphine, abjura le protestantisme entre les mains de Fléchier."

Le livre de M. A. Legrelle abonde en documents authentiques, précieux, aidant à l'intelligence du vaste sujet qu'il traite; il y court un souffle patriotique qui l'anime, qui le vivifie. L'esprit et le cœur y sont solidaires.

Ces pages sont l'œuvre distinguée, émue, d'un chercheur, d'un penseur, d'un lettré. elles sont aussi l'œuvre d'un Français dont le patriotisme grandit au spectacle des douleurs de la patrie décomplétée. Il faut aimer cette Alsace, cette Lorraine si cruellement frappées. Et qui ne les aimerait pas, ces nobles filles sur qui pleure blobé en interrogeant les profondeurs de l'avenir.

L. PLACIDE CANONGE.

TRAINS D'EXCURSION.—Le dern'er train d'excursion, pour les villes d'eaux, sur le chemin de fer de Mobile, partira ce matin. Le train d'agrément est maintenant; à partir de ce jour, il partira 10 minutes plus tôt qu'il ne le faisait dans le courant de l'été. Le train-express quittera la gare à 6 heures 12m. du soir, et d'ici à la Baie St-Louis ne s'arrêtera qu'à Chef Menteur.

M. le ministres des postes et télégraphes, toujours à l'affût des améliorations, vient que ses employés parlent désormais indifféremment Français, Vallemand, Italien, l'arabe et le chinois.

L'intention est bonne, mais est-elle facilement réalisable?

Voltaire, qui n'était pas bête, mit un an à apprendre l'Allemand et, de son propre aveu, il n'en eut jamais que tout juste assez pour parler aux chevaux.

Je crains fort que la science de ces messieurs ne se borne guère qu'à savoir dire oui en toutes les langues.

Ce n'est point pour être pas ce que M. Cochery entend par les mots "avoir un portefeuille bien garni."

Bonnes et mauvais, à pour bonne et dernier à Vente de Vil que. HENRY PERCHAUD. Bon assortiment de marchandises sèches, à vendre en bloc ou en détail, dans une excellente position, à la Fourchette qui conduit des routes opposées, à 4 heures et demie, du No 127 rue Bourbon, porte Dauphine.

Bon fer pour de la fonte à.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Température du 20 octobre 1883

Thermomètre de U. DUMANIL, Opticien. 14 rue de Chartres.

6 heures du matin	Fahrenheit	Centigrade
Midi	71	21
3 P. M.	73	22
6 P. M.	75	24
	75	24

Samedi, 20 octobre 1883, 2 p.m.

Température (Fahrenheit) dans les villes suivantes:

Atlanta	72	Louisville, Ky	55
Augusta, Geo	80	Memphis, Tenn	62
Carthage, Tex	74	Mobile, Ala	72
Cairo, Ill	62	Montgomery, Ala	72
Chattanooga, Tenn	67	Nashville, Tenn	66
Cincinnati, O	57	New Orleans, La	72
Davenport, Iowa	49	Omaha, Neb	46
Dubuque, Iowa	44	Pittsburgh, Pa	56
Galveston, Texas	80	Savannah, Geo	76
Indianola	80	Shreveport, La	74
Keokuk, Iowa	47	St. Louis, Mo	57
Key West, Fla	80	St. Paul, Minn	39
La Crosse, Wis	31	Vicksburg, Miss	70
Leavenworth, Kan	59	Yankton, D. T	48

Hauteur des eaux au-dessus du l'étiage (eaux les plus basses).

Augusta	4.02	Nashville, Tenn	2.02
Cairo, Ill	10.01	New Orleans	13.06
Cincinnati, O	5.10	Omaha, Neb	5.01
Davenport, Ia	3.01	Pittsburgh, Pa	0.00
Keokuk, Iowa	3.03	Shreveport, La	2.04
La Crosse, Wis	2.00	St. Louis, Mo	9.10
Leavenworth, K	6.10	St. Paul, Minn	2.01
Nashville, Ky	4.06	Vicksburg, Miss	6.06
Memphis, Tenn	5.04	Yankton	1.00

(La dernière colonne des hautes eaux de 1870 à 1880.

MARIAGES, NAISSANCES ET DÉCÈS.

Insertion au Bureau dedistrict dans les dernières 24 heures.

Mariages.

Robert Annerson à Mlle Lizzie Banks;
Henry Shivy à Mlle Clara Johnson;
Adolph Meschel à Mlle Caroline Hansen;
Alfred Butler à Mlle Caroline Williams;
Louis Guthier à Mlle Catherine Rank;
Samuel J Barrosso à Mlle Célest a M Soulalaire;
Moses Hills a Mlle Emma Will ams;
Charles Gerard à Mlle Annie Foss.

Naissances.

Mme J P Johnson, une fille, 2 oct;
Mme Charles F Oberle, un garçon, 27 sept;
Mme Henry Heinze, une fille, 30 sept;
Mme G A Pigue, une fille, 1z oct;
Mme Hermann Pfeil, un garçon, 6 oct;
Mme F P Dastagne, un garçon, 15 sept;
Mme Robert Liebert, un garçon, 14 oct;
Mme Archille S Gendrau, un garçon, 14 oct;
Mme Ralph Madley, un garçon, 5 oct;
Mme Oscar Wanger, une fille, 2 oct;
Mme Adolph Bo'rud, une fi'e 10 oct;
Mme J W Aprl, un garçon, 5 sept;
Mme Frank Fahrenholt, un garçon, 3 oct.

Décès.

Bridget E Finney, 10 mois, Magazine et Nashville Avenue;
John Cook, 53 ans, 651 Nord Remparts;
Eugène L D'Hareis, 3 ans, Chemin de Gentilly;
Joseph Ernsewich, 2 ans, 146 bad Basain;
Mary E Vigue, 10 mois, 216 Bienville;
Dame Vve Margaret Tracy, 27 ans, Josephine, près Tchoupitoulas;
Eugène B Delaney, 3 mois, 173 Sixième.

Voyageurs arrivés.

CITY HOTEL.

R C Beelis, Girard, Penn; W L Steva; J C Cs' Said et femme, Lne; Mme Shanks; J L Wallford; Memphis; B J Cage, ville. T C Wilson, Ohio; Jas Sauré, C B Rovere, navire Thos Lear; G Myers; J M Campton, parotasse Rapider, Lne; O H Cheney, Lne; C B Mayer, Texas; Boling Williams, Memphis; J L Lyon, Miss; H F Yokanon, Brookhaven, Miss; T C Nelson; Chas E Lee, Rochester, N Y; John B Hight, Cincinnati; Frank A Mayo, Miss; Wm Kohn, Memphis; B F Wade; W H Bird, T J Pratt a femme, Mlle Willie Parham, W E Hudson, Centopalis.

Cour Criminelle de district.

—A la section B (juge Lusenberg.) — Wm. Clemente, convaincu d'avoir blessé Jerry Conners, a été condamné à un an de prison de paroisse.

Alfred H. Porter, convaincu d'homicide, a été condamné à dix ans de travaux forcés.

Fannie Robertson, convaincue de vol, a été condamnée à un mois de prison de paraisse.

Estelle Ray a été condamnée à $10 d'amende ou cinq jours de prison, pour voies de fait.

Fritz Leip, convaincu de voies de fait sur Mme MaNamara, a été condamné à $5 d'amende.

Cour du recordor Ford. — Emelin Hall a été condamnée à $25 d'amende ou trente jours de geôle de police, parce qu'elle n'a aucun moyen d'existence.

Joe Wolge, accusé de bris de paix, a donné un cautionnement de $250 en attendant l'interrogatoire.

Mme Tocey, convaincue d'ivresse, de tapage et d'insultes; Emma Assato, de bris de paix et de tapage obscène—ont été condamnées à $20 d'amende ou trente jours de détention à la geôle de police.

Cour du recordor Davey—

John Casey a été envoyé à la cour criminelle de district, pour voies de fait. Cautionnement de $250.

Ellen Ludlam, convaincue d'ivresse, a été condamnée à $20 d'amende ou trente jours de geôle de police.

Wm. Fridtz, accusé de vol, a dû donner un cautionnement de $250 pour répondre de sa comparution.

Ventes inscrites aux bureaux de l'annotateur des aliénations:

Mme veuve Henry Moffoin et Francis Henry McGuin son fils, à Thomas Egan Jr., un terrain et bâtisses dans l'îlot compris entre les rues Locust, Perrilat et Lafayette, ayant 43 pieds de face à la rue Locust sur 214 pieds de profondeur.....$1500

Andrew J. Reid et als. à William H. Bofinger, un terrain et bâtisses dans l'îlot compris entre les rues Melpomène, Thalie, Prytanée et St. Charles, ayant 25 pieds de face à la rue Melpomène sur 102 pieds de profondeur.....$2000

La compagnie d'assurance Lafayette à Alphonse Bobet, deux terrains et bâtisses dans l'îlot compris entre les rues Front, Robert, Upper Line et Mississippi ayant chacun 30 pieds 9 pouces de face à la rue Front.....$3,000

Raymond Egerton et als. à Mme Frédérick Creoy Gregory, six terraine et bâtisses dans l'îlot compris entre les rues Chestnut, Camp, Robert et Upper Line.....$1,2000

Frédérick William Gautine à Patrick Gannon, une portion de terre et bâtisses dans l'îlot compris entre les rues St-Louis, Villeré, Marais et Toulouse.....$1,200

Mme Veuve Frédérick Raibert à Adolphe Fritsche, un terrain et bâtisses dans l'îlot compris entre les rues Léonidas, Jefferson, Troisième et Berthe, ayant 36 pieds de face aux rues Berthe et Troisième sur 150 pieds de profondeur.....$300

Henry Byrd à Rose Byrd, son épouse, deux terrains et bâtisses dans l'îlot compris entre les rues Commerfigle, Adams et Hillary, ayant chacun 30 pieds de face à la rue Hillary sur 100 pieds de profondeur; 2—une portion de terre et bâtisses compris entre les mêmes rues que les précédents, ayant 30 pieds de face à la même rue sur 60 pieds de profondeur.....$300

Ventes du collecteur des taxes:

Mary A. Jordan à Alphonse Philips, un terrain et améliorations dans l'îlot compris entre les rues Villeré, Marais, Douane et Bienville, ayant 25 pieds de face à la rue Villeré sur 82 pieds de profondeur.....$17 63

John Krog au même, un terrain et améliorations dans l'îlot compris entre les rues Roman, Prytanée, Canal et Constantinople, ayant 25 pieds de face à la rue Roman sur 148 pieds de profondeur.....$22 29

Par Hoey & O'Bonnor:

Un cottage rue Elmire, Alger.....$860

Par Jas. P. Guinault:

Dix actions de la compagnie d'assurance "Sun" à $129 75 chacune.

Un bon consolidé, série A, No. 3201—connu sous le nom de Crescsman Bind.....$981

Vendus par les collecteurs de taxes Bonny et Hoeston,

Par M. Bonny:

M. Rabouin jr., député, a offert, hier, en ventes les propriétés saisies de la sixième serie.

Une partie de celle-ci ont été offertes aux enchères et ont été toutes adjugées à l'Etat. Le reste sera vendu aujourd'hui au même endroit et à la même heure.

Par M. Houston:

M. Despoito, député, a offert en vente au même endroit que M. Bonny, les propriétés de la quatrième série de son district. Une trentaine de celles-ci ont été adjugées à des particuliers, le reste à l'Etat:

L'Etat vs. Thos. F. Walker à B. W. Taylor, un terrain et améliorations dans l'îlot compris entre les rues Robin, Camp, Magazine et Terpsichore, ayant 20 pieds à la rue Robin sur 120 pieds de profondeur.....$231 02

L'Etat vs. Thos Wilson à Ed. Finn, un terrain et améliorations dans l'îlot compris entre les rues Polymnie, St-Charles, Prytanée et Saturne, ayant 32 pieds de face à la rue Polymnie.....$60 50

L'Etat vs. Jules Vinas à E. Brutz, deux terrains et améliorations dans l'îlot compris entre les rues Pricer, Casaque, Palmyre et Roman.....$316 86

L'Etat vs. William Wells à John Jones, deux terrains et améliorations dans l'îlot compris entre les rues Frankl'n, Esplanade, Liberté et Florida Landing, ayant chacun 50 pieds de face à la rue Pontcoulx Landing.....154 00

L'Etat vs Charles Walsh à Mme H. Boyère, un terrain et améliorations dans l'îlot compris entre les rues Broad, Gasquet, Palmyre et White, ayant 80 pieds de face à la rue Broad.

L'Etat vs. Dietrich Dewitz à T. S. Finnegan, un terrain et améliorations dans l'îlot compris entre les rues Dryades, Kerlérec, Tupperlake et Fabrique, ayant 32 pieds de face à la rue Dryades.....$104 37

Les ventes seront continuées demain au même endroit.

Ventes opérées hier sous la rotonde de l'Hôtel St. Charles:

Par le shérif:

Dans l'affaire intitulée G. T. Beauregard et als. commissaires de la Banque du Sud vs. Charles B. Broadwell, plusieurs terrains et batisses situés dans le Quatrième District, tel qu'il a été publié dans l'Abeille d'hier.....$5,350

Comité central démocrate de l'Etat.—Ainsi que nous l'avons déjà annoncé, le comité central démocratique de l'Etat se réunit lundi—demain à l'hôtel St-Charles.

Voici les noms des membres:

MM. John Fitzpatrick, Robert Richardson, L. M. Morr son, J. Floyd King, F. F. Perrodin, J. B. Eustis, E. T. Leche, F. Dedenheffer, J. V. Guillotte, J. D. Hill, Mitchell, Joseph Collins, J. M. Mastin, Allen Thomas—pourtant l'Etat.

Fred Duffel, Ascension; A. J. Lafargue, Avoyelles; Jean Jastremski, East Baton Rouge; H M. Favrot, West Baton Rouge; H. W. Ogden, Bossier; J. M. Foster, Caddo; F. A. Gallaghar, Calcasieu; Emile Girod, Caldwell; E. J. Delaney, East Carroll; Newman, West Carroll; J. H. Kinggold, Catahoula; Jude John A. Richardson, Claiborne; géo Zeb. York, Concordia; E Williams, Iberia; W H. Pipes, East Feliciana; H T Earle, Dawson Bien, Franklin; E. G Randolphe, Grant; J E Avery, Iberia; F. W Pierce, Jackson; F Stroble, Jefferson; M Cooper; Livingston; Overton Cade, Lafayette; A Barksdale, Lincoln; E. Lucas, Madison; C Newton, Morehouse; J Cunningham, Natchitoches; James Richardson, Ouachita; P. Mealey, Thomas O'Harn, Remy Clarke, Thomas Daffy, F. Armant, E. Brewster, L. O'Donnell, A. Brewster, Hugh Cain, M. J. Hart, James Hagen, H. U Brown, W. E. Clarke, A. S. Beck, Benjamin Kelly, F. C. Toebleman—paroisse d'Orléans.

T. S. Wilkinson, Plaquemines; Jones Platt, Pointe Coupée; W. B. Marston, Red River; C. H. Moore, Richland; colonel J. Wilkins, Rapides; A. Estopinal, St. Bernard; R. N. Bertrand, St. Charles; H. G. Newson, St. Helena; E. Poché, St. Jacques; W. A. Robertson, St. Landry; Don. Caffrey, Ste. Marie; W. L. Duncan, Tangipahoa; L. V. Reeves, Tensas; W. C. Ellis Terrebonne; Will A. Strong, Winn.

Incendie.—Ce matin, à un heure et quart, une alarme d'incendie a été donnée de la rue Bourbon, No 514, de la rue de Chartres, entre Louis? et Pieté.

Paragraphes. — Les médecins chargés, par l'Association sanitaire auxiliaire, de mettre en pratique le plan adopté par l'association dans le but d'empêcher la propagation de la petite vérole, se sont réunis, hier matin, dans les bureaux de l'association, où le directeur a assigné à chacun d'eux son district et lui a remis le vaccin reçu de Washington—vaccin qui, certainement recommandé par les chirurgiens de l'armée et de la marine. Les médecins sont communiquer par le maire et commenceront leurs visite a lundi—demain. Le bureau de santé de la Louisiane leur a promis de consulter les régistres de la petite vérole, dès a donné son adhésion au plan suggéré par l'Association. Tous les citoyens sont priés de fournir aux médecins les facilités nécessaires.

—La société de bienfaisance des "Young Sons of Louisiana"—société de jeunes garçons,—célèbre, aujourd'hui, son premier anniversaire par une parade et un bal au "Screwmen's Hall", coin des rues Bienville et Burgundy et la Bourse. Le comité des préparatifs se compose de MM. J. J. Weinfurter, chairman, E. Dusse et Charles H. Dannapies.

—Un panier de charbon est tombé, de la galerie du steamer "Silvertown," qui est amarré au pied de la rue Troisième, dans la cale, John Noban," longshoreman, a été légèrement t blessé à la tête. On l'a transporté chez lui où il a reçu les soins du Dr Holthoff.

—Une collision a eu lieu, au coin des rues Erato et Prytania, entre le "car" No. 54 de la rue Prytania et le "car" No. 11 de la ligne de la rue Jackson; le palonnier du dernier véhicule a été brisé.

—Prince Wallace, c., et Achille Johnson, c., se sont battus dans la rue Pacifique, à Alger; le premier était armé d'une hachette; le second d'un poignard. Des policemen sont arrivés sur les lieux et ont arrêté les combattants; mais ceux-ci étaient déjà légèrement blessés.

—John Philbin, employé à réparer un poteau, à la gare du chemin de fer de Jackson, rue Thalie, a eu le pied écrasé par le poteau.

—La Société Juvénile Jeunes Amis célèbre le troisième anniversaire de sa fondation, demain, lundi. Une messe solennelle sera chantée, à huit heures et demie, à la Cathédrale St-Louis; le soir, il y aura grand bal à la Salle Maçonnique, encolgnure des rues St-Pierre et St-Claude.

—Mme Samuel K. Davis, prévenue d'abus de confiance et de détournement, a été arrêtée, hier soir, à 5 heures, rue Chartres, près St Louis.

—Granville Moore, c., accusé d'être entré le 22 février dernier, à main armée, chez Minnie Morris, au No 235 de la rue Julie, et d'y avoir volé une valise, a été arrêté, hier soir, à huit heures et demie, rue Franklin, près Douane.

—Harry Stowe, convaincu de l'homicide d'Edward McCormack, et condamné à un an de travaux forcés, s'est échappé du pénitencier. On se rappelle que Stowe et Alfred H Porter avaient été convaincus, le 15 février 1882, du l'homicide de McCormack; que Stowe avait accepté la sentence et avait été envoyé au pénitencier, tandis que Porter avait interjeté appel à la cour suprême qui lui a accordé une nouvelle audition de cause, que cette nouvelle audition a eu lieu, il y a quelques semaines, devant le juge Fenner; que Porter a été condamné une seconde fois, et qu'hier il a été condamné à dix ans de travaux forcés.

—Peter Mageson travaillait à bord du "R. Rosina", amarré au pied de la rue Enghien; la planche sur laquelle il était s'est rompue et M. Mageson est tombé dans la cale du steamer. Il a reçu des contusions à la tête et au corps. On l'a transporté à sa demeure, No 200 de la rue Enghien, où il a reçu les soins nécessaires.

—Les intéressés dans les lignes de vapeur du fleuve et de ses tributaires, se sont réunis, hier, au No. 46 de la rue du Camp, pour élire des délégués chargés de les représenter à la Convention des navigateurs de rivière, qui s'assemblera, le 24 courant, à New Lake.

Le capt. Blanks, président, et M. W. F. Dillon, remplissait les fonctions de secrétaire.

Voici les noms des délégués élus: Capitaines J. W. Tobin, M. Kennison, T. P. Leathers, J. J. Rivers, T. C. Sweeney, E. Sinnott, M. N. Wood, C. P. Truslow, J. De Hart, F. A. Blanks, G. W. Rea, W. T. Scovil, J. C. Libano, Frank Hick, J. H. Parisot, F. T. Belt et B. D. Wood.

—C'est ce soir qu'une fête préparée de longue main, se donne à l'occasion du premier anniversaire de la fondation de l'Association de Bienfaisance des Jeunes Filles de la Louisiane. Ce soir on jugera par les travaux du comité d'organisation, dont n'est pas peu de notre part de prédire sur élus de cette fête une série de surprises et d'enchantements. La sorte que nous avons sous les yeux et qui nous invite à la fête—un bal masqué— porte des noms qui sont, eux aussi, M. J. J. Weinfurter, E. Sagge et Chas. H. Dannapies. Dans quelques heures donc, la Salle des Seremen sera transformée en un temple de Terpsichore, et un brillant orchestre entraînera dans le tourbillon de la danse Pierrots et Dominos.

—C. Bohery, domicilié au No 373, de la rue Frenet, a été grièvement blessé hier soir, vers neuf heures, par son beau-fils Willie McFrehahn qui lui a lancé une brique à la tête.

—Un homme de couleur, nommé Jim, qui pêchait, hier, à une heure de l'après-midi, sur la Levée, au pied de la rue Marigny, est tombé dans le fleuve et s'est noyé.

L'almanach des adresses de Brooklyn contient 152,090 noms, 10,000 de plus que l'an dernier. Il se construit des maisons par milliers, dans cette ville, et le prix des propriétés a beaucoup monté. Une foule d'habitants de New-York sont allés loger de l'autre côté de la rivière de Long Island. Les loyers y sont, d'ailleurs, meilleur marché. On peut s'y procurer un joli cottage pour $20 ou $30 par mois. Les maisons en briques et à étages sont en pierres brunes, sont à plus haut prix.

Cette année, l'estimation des propriétés foncières s'est élevée à $290,